



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Uniquement sur rendez-vous auprès d'une mairie équipée d'une station d'accueil

La carte nationale d'identité sécurisée est un justificatif officiel d'identité et un titre de voyage individuel. Depuis le 1^{er} janvier 2014, elle est valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs. Elle est gratuite lors de la première demande et des renouvellements suivants, à condition de présenter la carte nationale d'identité périmée ou à modifier.

Informations pratiques :

• *Présence du demandeur :*

- ✓ Le demandeur, muni des justificatifs demandés, doit se présenter 15 minutes avant le rendez-vous pour remplir le CERFA sur place.
- ✓ L'utilisateur doit connaître la date et le lieu de naissance de ses parents, la signature se fait au moment du rendez-vous devant l'agent.
- ✓ Si le demandeur est mineur, sa présence est obligatoire pour le rendez-vous. Le parent accompagnant doit avoir une CNI ou un passeport en cours de validité.

• *Pièces justificatives :*

- ✓ Un justificatif de domicile est obligatoire.
- ✓ Il faut se présenter avec une planche de 4 photos de moins de 6 mois NON découpées, NON agrafées, NON attachées. La bouche doit être fermée, le visage dégagé, sans lunettes.
- ✓ La pré-demande est vivement conseillée, elle est valable 6 mois, elle doit être imprimée. Sans possibilité d'impression l'utilisateur doit communiquer le numéro de la demande lors du rendez-vous.
- ✓ La durée de validité de la CNI allongée de 5 ans est valable uniquement pour les personnes majeures lors de sa fabrication. Les mineurs ne sont pas concernés.

Il est possible de compléter un formulaire de pré-demande pour la carte nationale d'identité en ligne sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> ou de compléter un formulaire CERFA après de la station d'accueil. Ce document doit être rempli par la personne ayant l'autorité parentale pour un mineur ou par la personne majeure pour son propre dossier.

Le retrait de la nouvelle carte est réalisé uniquement sur RENDEZ-VOUS par le demandeur ou par le parent accompagnant au dépôt de la demande pour une personne mineur. Le mineur n'est pas obligatoirement présent au retrait. La carte doit être retirée dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition au lieu du dépôt du dossier. Passé ce délai, la nouvelle carte sera détruite.

Liste des mairies en Loire-Atlantique équipées de dispositif de recueil des titres :

Nantes, Saint-Herblain, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Orvault, Vertou, Couëron, La Chapelle-sur-Erdre, Bouguenais, Carquefou, Sainte-Luce-sur-Loire, Basse-Goulaine, Vallet, Sainte-Pazanne, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Treillières, Saint-Nazaire, La Baule-Escoublac, Guérande, Pornic, Saint-Brévin, Pontchâteau, Montoir, Savenay, Châteaubriant, Blain, Nort-sur-Erdre, Derval, Ancenis, Saint-Mars-la-Jaille.

Téléservice pour pré-demande carte nationale d'identité :

Ce téléservice est disponible dans l'ensemble des départements français.

• *Comment procéder sur Internet :*

- ✓ Créer un compte ANTS
- ✓ Remplir le formulaire de pré-demande en ligne, rubrique « Mon Espace » > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité. *Après la validation de la pré-demande, un récapitulatif de pré-demande est transmis par mail sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser le dossier en mairie.*
- ✓ En cas de perte ou de vol de la CNI, il faut acheter un timbre fiscal dématérialisé en ligne.

• *Et après avoir effectué la pré-demande CNI en ligne :*

- ✓ Contacter une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes pour les modalités d'accueil.
- ✓ Lors du déplacement en mairie, il faut apporter le numéro de la pré-demande CNI avec les pièces justificatives.

• *Comment cela se passe en mairie :*

- ✓ L'agent de mairie rappelle la pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code. Il vérifie les autres pièces du dossier et procède au recueil des empreintes. L'agent délivre un récépissé sur lequel figure le numéro de la demande de CNI.

• *Grâce à ce numéro de demande de CNI, il sera possible de :*

- ✓ Suivre l'avancement de la production de la CNI en ligne et suivre les différentes étapes de la demande de CNI directement sur le compte usager de l'ANTS.

Liste des justificatifs à fournir pour une personne MINEURE

PREMIÈRE DEMANDE CNI Première CNI, CNI cartonnée ou CNI périmée depuis + de 5 ans	
Pas de passeport ou passeport périmé depuis + de 5 ans	Passeport sécurisé valide ou périmé depuis - de 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile du parent de - d'1 an • Justificatif d'état-civil : extrait ou copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois • Justificatif de nationalité française si besoin • Justificatif de l'exercice d'autorité parentale • Justificatif d'identité du parent accompagnant : CNI ou passeport valide 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile du parent de - d'1 an • Justificatif d'identité : passeport • Justificatif de l'exercice d'autorité parentale • Justificatif d'identité du parent accompagnant : CNI ou passeport valide

RENOUVELLEMENT CNI CNI expire dans - de 6 mois, CNI périmée depuis - de 5 ans		
CNI valide ou périmée - de 5 ans	CNI périmée > 5 ans	
	Passeport valide ou périmé - de 5 ans	Pas de passeport ou périmé depuis + de 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile du parent de - d'1 an • Justificatif d'identité : CNI du mineur • Justificatif de l'exercice d'autorité parentale • Justificatif d'identité du parent accompagnant : CNI ou passeport valide 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile du parent de - d'1 an • Justificatif d'identité : passeport du mineur biométrique ou électronique • Justificatif de l'exercice d'autorité parentale • Justificatif d'identité du parent accompagnant : CNI ou passeport valide 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile du parent de - d'1 an • Justificatif d'état-civil : extrait ou copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois • Justificatif de nationalité française si besoin • Justificatif de l'exercice d'autorité parentale • Justificatif d'identité du parent accompagnant : CNI ou passeport valide
<ul style="list-style-type: none"> • Pour un changement de situation état-civil : décision de justice de changement de nom • Pour un voyage à l'étranger : justificatif de voyage 		

RENOUVELLEMENT CNI APRÈS PERTE OU VOL Ancienne CNI volée ou perdue	
Pas de passeport ou passeport périmé depuis + de 5 ans	Passeport sécurisé valide ou périmé depuis - de 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA sur place • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile du parent de - d'1 an • Timbre fiscal de 25€ • Justificatif d'état-civil : extrait ou copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois • Justificatif de nationalité française si besoin • Justificatif de l'exercice d'autorité parentale • Justificatif d'identité du parent accompagnant CNI ou passeport valide • Déclaration de perte ou de vol 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA sur place • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile du parent de - d'1 an • Timbre fiscal de 25€ • Justificatif d'identité : passeport • Justificatif de l'exercice d'autorité parentale • Justificatif d'identité du parent accompagnant CNI ou passeport valide • Déclaration de perte ou de vol

Liste des justificatifs à fournir pour une personne MAJEURE

PREMIÈRE DEMANDE CNI Première CNI, CNI cartonnée ou CNI périmée depuis + de 5 ans	
Pas de passeport ou passeport périmé depuis + de 5 ans	Passeport sécurisé valide ou périmé depuis - de 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile de - d'1 an • Justificatif d'identité avec photo (permis de conduire, carte vitale) • Justificatif d'état-civil : extrait ou copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois • Justificatif de nationalité française si besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile de - d'1 an • Justificatif d'identité : passeport

RENOUVELLEMENT CNI CNI expire dans - de 6 mois, CNI périmée depuis - de 5 ans		
CNI valide ou périmée < 5 ans	CNI périmée > 5 ans	
	Passeport valide ou périmé - de 5 ans	Pas de passeport ou périmé depuis + de 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile de - d'1 an • Justificatif d'identité : CNI 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile de - d'1 an • Justificatif d'identité : passeport 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile de - d'1 an • Justificatif d'identité avec Photo (permis de conduire, carte vitale) • Justificatif d'état-civil : extrait ou copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois • Justificatif de nationalité française si besoin
<ul style="list-style-type: none"> • Pour un changement de situation état-civil : copie intégrale acte de mariage de - de 3 mois, jugement de divorce, décision de justice de changement de nom • Pour un voyage à l'étranger : justificatif de voyage 		

RENOUVELLEMENT CNI APRÈS PERTE OU VOL Ancienne CNI volée ou perdue	
Pas de passeport ou passeport périmé depuis + de 5 ans	Passeport sécurisé valide ou périmé depuis - de 5 ans
<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA sur place • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile de - d'1 an • Timbre fiscal de 25€ • Justificatif d'identité avec photo (permis de Conduire, carte vitale) • Justificatif d'état-civil : extrait ou copie intégrale d'acte de naissance de - de 3 mois • Justificatif de nationalité française si besoin • Déclaration de perte ou de vol 	<ul style="list-style-type: none"> • Pré-demande ou CERFA sur place • Planche de 4 photos d'identité de - de 6 mois • Justificatif de domicile de - d'1 an • Timbre fiscal de 25€ • Justificatif d'identité : passeport • Déclaration de perte ou de vol

Justificatif de domicile : L'original de justificatif de domicile de - d'1 an doit être présenté lors du rendez-vous (avis d'imposition ou de non-imposition, acte de propriété, contrat de location, quittance de loyer, facture énergie/téléphone/eau. En cas d'hébergement : attestation d'hébergement + pièce d'identité et justificatif de domicile de l'hébergeant.

Nationalité française : Justificatif de nationalité si nécessaire : acte de naissance, certificat de nationalité française, décret de naturalisation ou réintégration, déclaration d'acquisition de nationalité française, justificatif de nationalité du parent français.